

communiqué de presse

Tendance Droit : LexisNexis développe son contenu de marque grâce à un e-mag hyper connecté offert aux professionnels du droit

Plus de vidéos, plus de viralité : l'e-mag des professionnels du droit édité par LexisNexis mise sur les nouvelles tendances du web

Paris, le 26 septembre 2013 – Editeur juridique de référence et partenaire des professionnels du chiffre et du droit depuis plus de 100 ans, LexisNexis a créé pour eux [Tendance Droit](#), un magazine digital au contenu exclusif dédié aux évolutions de leurs métiers.

Créé en responsive design, cet e-mag annuel lancé en 2011 s'adapte parfaitement à la mobilité de ses lecteurs. Il vient également renforcer la stratégie digitale de LexisNexis grâce à des contenus partageables sur LinkedIn, Twitter, Facebook, Google Plus, et également consultables sur la *brand channel* Youtube® LexisNexis (lien [ici](#)).

[Tendance Droit](#) : la culture de marque au service de la relation client

Editeur innovant et toujours à la pointe de l'actualité, LexisNexis s'est forgé une grande connaissance des métiers du droit, et observe leurs mutations avec attention. Pour la 3^e année consécutive, l'éditeur offre son savoir-faire et son expertise en actualités juridiques, économiques et financières à disposition de ses clients.

« Avec Tendance Droit, nous nous intéressons directement à nos clients et plus particulièrement aux évolutions de leur métier respectif. Pour ce numéro, nous avons choisi d'évoquer le développement à l'international des professionnels du droit et du chiffre, en nous appuyant sur les expertises et les témoignages de nombreuses professionnels reconnus », commente Guillaume Deroubaix, Directeur éditorial de LexisNexis SA.

International : défis et opportunités

Une édition 2013 dédiée à l'exportation du modèle juridique français

De la formation initiale à la promotion des talents, de l'exercice à l'étranger au développement d'activité en France pour des clients étrangers, le droit continental est une véritable opportunité pour les juristes français de dépasser nos frontières.

Au travers d'articles, interviews et chiffres-clés, *Tendance Droit #3* revient sur les défis relevés par les professionnels français du droit et du chiffre dans leur ouverture à l'Europe et l'international.

Pour chaque profession (Avocats, Notaires, Juristes d'entreprise, Juristes de collectivités, Experts-Comptables, Magistrats et Huissiers de justice), *Tendance Droit #3* propose :

- Interviews de personnalités et spécialistes
- Outils de développement
- Conseils et retours d'expériences de professionnels reconnus

Toutes ces vidéos sont également en accès libre sur une [chaîne YouTube](#)®



À propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexus.fr

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. Ses activités couvrent cinq domaines : l'information et l'édition juridique, la diffusion de la presse et de l'information économique et financière sur internet, les formations et conférences, et les logiciels de gestion à destination des professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : JurisClasseur, D.O, LexisNexis Business, Lexis360.fr, etc.

Suivez l'actualité de LexisNexis sur les réseaux sociaux

Twitter [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) - Facebook [LexisNexis France](https://www.facebook.com/LexisNexisFrance)

Contact Presse :

Nathalie Beauvillain - 01 71 72 47 79 - nathalie.beauvillain@lexisnexus.fr